

Prendre sa licence dans un club, c'est partager **le plaisir de se retrouver en groupe** tout en **améliorant sa condition physique**, faire des **rencontres avec des passionnés**, bénéficier d'un **encadrement de qualité** par nos **10 000 animateurs bénévoles diplômés** et essayer de nouvelles pratiques partout en France !



Les avantages de votre licence :

- une **assurance** adaptée et performante pour randonner dans les meilleures conditions de sécurité
- une **assistance** 24 h /24 et 7 j /7 en France comme à l'étranger
- un accès aux [stages de formation](#) de lecture de carte, d'orientation, d'animateurs, de baliseurs, de dirigeants associatifs
- un accès aux [voyages de randonnée](#) organisés par les clubs, les comités de la Fédération ou les partenaires privilégiés
- un **accès gratuit et exclusif à MaTribu**, la nouvelle fonctionnalité de l'application mobile [MaRando®](#), destinée aux communautés de randonneurs pour échanger conseils, photos, randos, calendrier des sorties, et communiquer facilement avec les autres membres de votre club. [Plus d'infos](#)
- des **tarifs préférentiels** :
 - ☞ au magazine [Passion Rando](#) (10€ pour 4 numéros)
 - ☞ à l'abonnement [GR @ccess](#) (à partir de 10€) qui vous permet d'organiser votre randonnée itinérante en ligne
 - ☞ pour toute commande sur le site de la [boutique FFRandonnée](#)
 - ☞ sur les manifestations de randonnée pédestre
- des avantages ou réductions auprès des différents [partenaires de la FFRandonnée](#)
- des conseils personnalisés au centre d'information FFRandonnée de 10 à 18 heures du lundi au vendredi